



# TRANSPORT SCOLAIRE 2023/2024

Du 15 juin au 31 juillet 2023 inclus

Les inscriptions aux transports scolaires **ne se font plus en mairie** mais directement **auprès du service Mobilités de Seine Normandie Agglomération.**

## PAR INTERNET : [www.sna27.fr](http://www.sna27.fr)

Inscrivez votre enfant directement via le site internet de SNA  
(<https://www.sna27.fr/vivre-ici/deplacements-et-transports/le-transport-scolaire/>).

S'il a déjà été inscrit les années précédentes, retrouvez votre identifiant dans les e-mails de confirmation d'inscription reçus précédemment.

## PAR MAIL :

Envoyez un message à [mobilités@sna27.fr](mailto:mobilités@sna27.fr),  
en mettant le formulaire d'inscription en pièce jointe  
(téléchargeable sur [sna27.fr](http://sna27.fr) et également disponible sur demande auprès du service Mobilités)

## PAR COURRIER

Retournez le formulaire d'inscription à l'adresse suivante :  
Seine Normandie Agglomération  
Service Mobilités  
12, rue de la Mare à Jouy  
27120 DOUAINS

**Attention** : les inscriptions doivent impérativement être effectuées jusqu'au 31 juillet inclus.  
**Après le 31 juillet, une pénalité de retard de 20€ par enfant sera exigée**  
(le cachet de la poste faisant foi pour les envois par courrier)

## LE PAIEMENT

**Attention : Vous ne devez pas effectuer de paiement en ligne ou directement auprès de SNA.**

**Pour les collégiens et les lycéens seulement**, le paiement s'effectuera par chèque ou virement bancaire à la réception d'une facture envoyée par la Trésorerie d'Evreux.

Les parents des maternelles et les primaires **ne recevront rien** puisque le conseil municipal a décidé, comme l'an passé, que la commune prendrait à sa charge cette dépense.